

CANADA  
 PROVINCE DU QUÉBEC  
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 1 novembre 2010 à 19h38 à l'Hôtel de Ville.

**PRESENTS:** Maire Donald Badger

Conseillers:

#1 Lisa Merovitz, #2 Joann McBrine,  
 #3 Julian Tuer, #4 Frank Simms, #5 Stanley Horne,  
 #6 Cedric Briggs ainsi que l'inspecteur municipal Charles Brunelle et la Directrice-générale Carrol Kralik.

Visiteurs : +/- 7 personnes

-----  
ORDRE DU JOUR

1.	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>
2.	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
3.	<b>ADOPTION DU PROCES-VERBAL</b>
4.	<b>AFFAIRES DE LA REUNION PRECEDENTE</b>
4.1	-Décision concernant le remboursement des coûts supplémentaires pour
4.2	les sports sur glace
	-Demande RLB pour le programme 2011 de suivi de la qualité de l'eau
5.	<b>URBANISME</b>
5.1	-Rapport du comité consultatif d'urbanisme
5.2	-Offre d'achat pour le lot #318-15
5.3	-Nouveau nom pour des sections privés du chemin Island
5.4	-Dérogation mineure #048, 4 chemin Persons
5.5	-Avis de motion afin d'amender le règlement de zonage concernant l'implantation des nouvelles carrières
6.	<b>RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL</b>
7.	<b>CORRESPONDANCE</b>
7.1	-Soirée des Sentiers de l'Estrie, vin & fromage le 26 novembre 2010
7.2	-Invitation aux municipalités à s'engager dans le projet Municipalités, ensemble pour des enfants en santé
7.3	-Corporation Développement Communautaire Brome-Missisquoi
7.4	-MRC – collecte des sapins 2011
7.5	-Invitation UMQ
7.6	-Commission scolaire Val des Cerfs
8.	<b>ADMINISTRATION</b>
8.1	-Adoption du règlement #RM 330-2010, la circulation, le stationnement et
8.2	la sécurité publique
8.3	-Nomination d'autorité compétent relatif au règlement #RM 330-2010
8.4	-Dépôt du rapport financier 2010 du maire
8.5	-Nomination d'un maire suppléant et représentant à la MRC
8.6	-Établissement d'un calendrier des séances du conseil pour 2011
8.7	-Résolution d'appui pour un projet municipal dans le pacte rural
8.8	-Don au <Boat Club> à la mémoire de Timon Deichmann? -Date pour une réunion d'atelier sur le budget 2011
9.	<b>INCENDIE</b>
9.1	-Rapport pour le mois d'octobre 2010
10.	<b>CHEMINS</b>
10.1	-Résolution relative à la subvention de \$10,000 pour les chemins municipaux (P. Paradis)
10.2	-Résolution concernant l'installation des enseignes du chemin
11.	<b>VARIA</b>
12.	<b>COMPTES À PAYER</b>
13.	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>

#133-1110

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseiller Horne  
 appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'amendé.

#134-1110

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Simms  
appuyé par conseiller Briggs & résolu à  
l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion  
régulière du 4 octobre 2010 soit adopté tel que  
rédigé.

4.

AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1

#135-1110

Coûts pour les sports sur glace - Waterloo

Proposé par conseillère McBrine  
appuyé par conseiller Horne et résolu à  
l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-  
Ouest est d'accord de rembourser 50% des coûts  
pour l'inscription aux sports sur la glace à  
Waterloo.

4.2

#136-1110

Renaissance Lac-Brome - Projet Pacte Rural 2011

ATTENDU QUE Renaissance Lac Brome déposera un  
projet dans le cadre du pacte rural 2011;

ATTENDU QUE le projet sera réalisé à l'été 2011 et  
que ce projet consiste à réaliser des tests sur la  
qualité de l'eau dans des tributaires importants  
du Lac Brome et à effectuer également des tests  
dans le lac même;

ATTENDU QUE Renaissance Lac Brome demande l'appui  
financier de la municipalité de Bolton-Ouest ainsi  
que de la Ville de Lac-Brome;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Simms  
appuyé par conseiller Tuer et  
résolu à l'unanimité QUE la municipalité de  
Bolton-Ouest autorise une  
dépense au montant de \$1,000.00 pour le projet  
proposé par Renaissance Lac Brome afin de procéder  
à des tests d'eau sur des tributaires du Lac Brome  
et dans le lac même.

5.

URBANISME

5.1

#137-1110

Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Proposé par conseiller Simms  
appuyé par conseiller Briggs et résolu à  
l'unanimité QUE le rapport soit approuvé tel que  
préparé.

5.2

#138-1110

Une offre d'achat à la municipalité de Bolton-  
Ouest pour le lot #318-15 au bout du chemin Mason

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest est  
propriétaire du lot #318-15 ayant une superficie

approximativement de 1,447.00 mètres carrés au but du chemin Mason;

ATTENDU QUE M. Luc Plamondon a fait une offre d'achat daté du 29 septembre 2010 à la municipalité de Bolton-Ouest pour le lot #318-15;

ATTENDU QUE l'acquisition de ce lot a pour but de rendre accessible le lot #318 depuis le bout du chemin Mason en vu d'un développement futur et le lot acquise deviendra un chemin privé;

ATTENDU QUE l'offre d'achat est au montant de \$1,150.00 et des frais de notaire seront à la charge de M. Luc Plamondon;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseillère  
McBrine

appuyé par conseiller Horne et  
résolu à l'unanimité :

-QUE la municipalité de Bolton-Ouest accepte l'offre d'achat au montant de \$1,150.00 pour le lot #318-15;

-QUE des frais de notaire seront à la charge de M. Luc Plamondon;

-Que le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer l'acte notarié.

5.3

#139-1110

Changement du nom des sections privées du chemin Island

ATTENDU QU'il est nécessaire de changer le nom des sections privées du chemin Island pour des raisons d'urgence & de sécurité;

ATTENDU QUE des sections du chemin en question sont indiquées sur une carte ci-jointe;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne  
appuyé par conseiller Tuer &  
résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest appui le changement du nom des sections privées du chemin Island à chemin Inglis et QUE la commission de toponymie soit avisée en conséquence.

5.4

#140-1110

Dérogation mineure #048 -#lot P323-52 (4 Persons)  
Zone municipale RES-2

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été demandée de propriétaire au 4 chemin Persons, lot # P-323-52;

ATTENDU QUE la dérogation mineure est de réduire les marges de recul avant applicables au bâtiment principal et à la galerie à 15.6 et 12.01 mètres respectivement, plutôt que 25 mètres (résidence) et 23 mètres (galerie) tel que stipulé aux articles 5.1.1 et 5.1.9 du règlement de zonage #264-2008 ;

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriétés;

ATTENDU QUE la recommandation du comité consultatif d'urbanisme est d'approuver la demande;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Simms appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure #048 afin de réduire les marges de recul avant applicables au bâtiment principal et à la galerie à 15.6 et 12.01 mètres respectivement, plutôt que 25 mètres (résidence) et 23 mètres (galerie) tel que stipulé aux articles 5.1.1 et 5.1.9 du règlement de zonage #264-2008.

5.5

AVIS DE MOTION

a été donné par conseiller Horne qu'à une réunion subséquente, un règlement sera adopté afin d'amender le règlement de zonage #264-2008 concernant l'usage des carrières dans certain zones. Nous disposerons de la lecture dudit règlement à l'adoption.

6.

#141-1110

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseillère McBrine appuyé par conseillère Merovitz & résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$134.00 et celui pour l'inspecteur en voirie au montant de \$304.40.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

7.

CORRESPONDENCE

7.1

Il y aura une soirée <Vins et fromages> avec les Sentiers de l'Estrie, le 26 novembre 2010, billets \$45.00

7.2

Le Ministre Laurent Lessard invite les municipalités à s'engager dans le projet *Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé en association avec le défi santé.*

7.3

Le Corporation Développement Communautaire Brome-Missisquoi demande si leurs membres peuvent envoyer leurs annonces d'activités dans notre bulletin La Source. La secrétaire-trésorière Demandra plus d'information sur la Corporation.

7.4

La MRC nous invite à organiser une collecte pour les sapins de Noël en janvier prochain.

7.5

Les membres du conseil sont inviter au caucus régional des membres de l'UMQ qui se tiendra le 17 novembre à 18h30 à l'Auberge des Carrefours.

7.6

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, La Commission Scolaire du Val des Cerfs a déposé leur projet de plan de répartition et de destination des immeubles 2011-2014.

8.

ADMINISTRATION

8.1

#142-1110

Adoption du règlement #RM 330-2010 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique

Proposé par conseiller Briggs  
appuyé par conseiller Tuer et résolu à l'unanimité QUE le règlement #RM 330-2010 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique soit adopté.

8.2

#143-1110

Application du règlement #RM 330-2010 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique

Il est proposé par conseiller Horne  
appuyé par conseiller Tuer et résolu à l'unanimité QU'en plus de tout agent de la paix de la Sûreté du Québec, l'inspecteur municipal, l'inspecteur adjoint en voirie ou la directrice-générale de la municipalité soit nommé comme fonctionnaire désigné pour l'application du règlement suivant :

Règlement # RM 330-2010 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique

QUE cette résolution remplace la résolution #96-10-125b adoptée le 4 novembre 1996.

8.3

Le Rapport du Maire pour l'année 2010 a été déposé.

8.4

#144-1110

Nomination de la mairesse suppléante et la représentante de Bolton-Ouest aux réunions à la MRC de Brome-Missisquoi

Proposé par conseiller Tuer  
appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE la conseillère Lisa Merovitz soit nommée la mairesse-suppléante pour la période du

1<sup>er</sup> novembre 2010 au 1 novembre 2011 et qu'elle soit nommée la représentante à remplacer Maire Badger à son absence aux réunions de la MRC et que ceci donne le droit de vote à la conseillère Merovitz.

8.5

#145-1110

Fixation de la date et de l'heure de la tenue d'une séance ordinaire du conseil municipal par résolution et l'obligation de donner un avis public pour tout changement de la date, de l'heure et du lieu des séances

ATTENDU QUE l'article 35 de projet de la loi 82 provincial amende l'article 148 du code municipal;

ATTENDU QUE l'article 35 dudit projet de la loi oblige le conseil municipal d'établir un calendrier des séances régulières indiquant l'heure et la date;

ATTENDU QUE le calendrier doit être approuvé par résolution et avant le début de chaque année;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest approuve le calendrier 2011 tel que préparé par la secrétaire-trésorière et QUE l'heure, le lieu et la date peut être changé par résolution.

8.6

#146-1110

Projet de répertoire de Bolton-Ouest-Pacte rural

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a des fonds disponible pour des projets de développement rural dans le cadre du pacte rural;

ATTENDU QU'il y a des fonds disponible pour les municipalités de la MRC Brome-Missisquoi;

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest fait partie du secteur est de la MRC avec Abercorn, Sutton, Village de Brome & La Ville de Lac Brome;

ATTENDU QUE le projet d'un répertoire soumis par la municipalité de Bolton-Ouest répond à un besoin de la communauté;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Tuer & résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest appui le projet de répertoire soumis au pacte rural et la municipalité de Bolton-Ouest s'engage à contribuer \$5,000.00 au projet.

8.7

#147-1110

Don à la Société Canadienne du Cancer en mémoire de Timon Deichmann

Proposé par conseiller Briggs  
 appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest fait un don au montant de \$100.00 à la Société Canadienne du Cancer en mémoire de Timon Deichmann

8.8

Il faut cédule une rencontre d'atelier pour le budget 2011, fin novembre 2010.

9.

INCENDIE

9.1

Il n'y a eu aucun événement pour le mois d'octobre 2010.

10.

CHEMINS

10.1

#148-1110

Subvention pour les chemins municipaux - \$10,000

Proposé par conseillère Merovitz  
 appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal approuve les dépenses de \$11,790.43 pour les travaux exécutés sur les chemins et joint à la présente copie des pièces justificatives conformément aux exigences du ministère des Transports et QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

10.2

#149-1110

Autorisation pour l'installation des enseignes du chemin

Proposé par conseillère McBrine  
 appuyé par conseiller Tuer et résolu à l'unanimité QUE l'installation des enseignes suivantes est approuvé et QUE les enseignes feront partie des annexes dans le règlement #RM 330-2010 :

Vitesse maximale de 60

Location	Direction
Fuller près de Stagecoach	Nord
Fuller passé l'intersection Rte 243	Sud
Stukely passé Mizener	Sud
Stukely passé Goodwillie	Nord
Stagecoach entre Rte 243 & #718	Ouest

Pas de stationnement

Location	Direction
Paramount et intersection Glen	Nord-ouest
Stukely à la limite municipale avec Stukely Sud	Sud
Mountain à la limite municipale avec St. Étienne	Ouest

12.

COMPTES A PAYER

Solde à la banque le 30.09.10	\$	76,043.94
Dépenses octobre 2010		214,463.11
Dépôts octobre 2010		281,332.87
Solde à la banque le 31.10.10	\$	142,913.70 +
GIC \$464,668.68 + GIC \$65,846.61 (fonds de parcs & terrain de jeux)		

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois d'octobre/novembre 2010 au montant de \$69,148.74 (voir liste ci-jointe).

#150-1110Paiement des comptes

Proposé par conseiller Simms  
appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois d'octobre/novembre 2010 au montant de \$69,148.74 soient payés.

13.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux résidents qui demeurent sur chemin Beaver Pond aimeraient avoir des informations concernant l'expiration du certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une gravière sur chemin Glen.

Conseiller Simms a quitté la séance à 21h00

Proposé par conseillère Merovitz que la réunion se termine à 21h06

Adopté

\_\_\_\_\_  
Carrol Kralik  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Donald Badger  
Maire

**PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL LUNDI  
LE 6 DÉCEMBRE 2010 À 19H30.**

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.